



Paris, le 23 avril 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lancement de [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr), le site santé des mutuelles de la Mutualité Française

La Mutualité Française annonce aujourd'hui le lancement de [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr), le site santé de ses 600 mutuelles. Celui-ci s'adresse en particulier aux 38 millions de Français protégés par une mutuelle santé de la Mutualité Française.

Certifié HON Code, [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr) apporte des informations santé de qualité, objectives, transparentes et validées par des experts. Une soixantaine d'experts contribue, en effet, à enrichir régulièrement le site de nouveaux contenus et à le rendre interactif par l'organisation de chats et de forums, par la publication de billets de blogs et par la diffusion d'interviews filmées. Issus de tous les domaines de la santé et du médico-social : médecins généralistes et spécialistes, assistantes sociales, juristes, diététiciennes, ces experts affichent une déclaration d'absence de conflit d'intérêts.

En se connectant sur [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr), les adhérents mutualistes peuvent :

- trouver une **information santé de qualité**, quel que soit le domaine médico-social ou la spécialité,
- effectuer des tests d'auto-évaluation et des quizz santé scientifiquement validés,
- participer à **des « chats » animés par des experts** et échanger avec eux sur différents thèmes de santé,
- consulter et commenter les **billets publiés sur le blog des experts** sur des sujets relatifs à la spécialité de l'expert ou à l'actualité santé du moment,
  - **échanger sur les forums**, modérés par les experts,
- être informés des « **rencontres santé®** » avec des professionnels de santé organisées dans leur région.

Le site [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr) complète les deux autres canaux de diffusion de Priorité Santé Mutualiste\* : la plateforme téléphonique et les « rencontres santé® » avec des professionnels de santé dans les régions. Il permet de répondre à une demande de plus en plus importante d'échanges et d'accès à une information de qualité en matière de santé. Il sera lancé auprès du grand public le 5 juin à l'occasion d'une journée de chats en continu, de 8h à 21h, avec des experts qui répondront à toutes les questions santé de la famille.

Visuels de la page d'accueil et du logo de [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr)



## \* A propos de Priorité Santé Mutualiste

Priorité Santé Mutualiste est un service proposé par les mutuelles santé de la Mutualité Française pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie. Il apporte des réponses concrètes et fiables aux questions que chacun peut se poser sur sa santé et son bien-être : les maladies, les traitements et les prises en charge, la dépendance, les facteurs de risque et les modes de prévention. Ce service est accessible par téléphone au 39 35<sup>1</sup>, par internet [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr) ou par le biais de « rencontres santé® » avec des professionnels de santé organisés chaque année sur l'ensemble du territoire.

Priorité Santé Mutualiste est également présent sur les réseaux sociaux Facebook® et Youtube®.

## A propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif, des sociétés de personnes : elles ne versent pas de dividende. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

[www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)

---

<sup>1</sup> La plateforme téléphonique Priorité Santé Mutualiste s'adresse aux adhérents des mutuelles de la Mutualité Française membres de Priorité Santé Mutualiste. La liste de ces mutuelles se trouve sur le site [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr). Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe au tarif défini par l'opérateur de l'appelant, du lundi au vendredi de 9h à 19h. Pour accéder à ce service, l'adhérent doit se munir de son code d'accès qui lui aura été adressé au préalable par sa mutuelle.